



BS.21-10-004-AF

Check-List

Octobre 2021

Vos délégués SNPNC/FO se rendent dans les différentes instances. Voici les éléments phares que nous avons choisi de vous faire partager...



David Collet



Anne-Laure Grimaldi

■ INDEMNITÉS REPAS

Un tableau récapitulatif des indemnités repas avec les différents taux de change est consultable désormais sous MédiaLib. Il sera diffusé à chaque mise à jour en statut «prioritaire». Il sera classé dans [Mission>Informations lignes et escales>Prestations LC ou MC>Indemnités Repas](#).

Ce document se substitue au cours comptable puisque les taux de change sont repris et actualisés, ce qui permet aux PN de connaître le montant exact en euros qu'il percevra.

Les mises à jour seront à minima mensuelles [en raison de la variation des taux de change moyens mensuels] et à chaque fois que le statut sûreté et/ou confinement des escales impose une modification de l'IR.

IR : BEY

La régularisation des indemnités repas Beyrouth [à compter du 30 juin et jusqu'au 31 août], s'est faite sur les bulletins de paie de septembre. Le contexte de crise monétaire au Liban a entraîné différents taux de change appliqués et a conduit à une réévaluation des indemnités repas.

Le montant, uniquement sur la période concernée, passe de 65398 LBP à 170275 LBP [soit de 17 à 35 euros sans menus frais].

À compter du 1^{er} septembre, le montant sera exprimé en US\$ [iso livre libanaise] pour s'aligner aux tarifs de l'hôtel dans lequel les équipages sont confinés et en protection des fortes fluctuations des taux de change de la livre libanaise.

■ MUTUELLE AIR FRANCE, PENSE-BÊTE DE LA RENTRÉE

Le maintien de l'affiliation gratuite des enfants âgés de 20 à 26 ans est conditionnée par l'envoi d'un certificat de scolarité 2021-2022. Pensez à le déposer dès maintenant dans votre espace adhérent.

Pour adhérer aux surcomplémentaires «PASS SANTÉ» et «SURCO AIR FRANCE» dès le 1^{er} janvier 2022, vous avez jusqu'au 30 novembre 2021 pour faire parvenir votre bulletin d'adhésion à la MNPAF. Pour rappel, PASS SANTE prend en charge uniquement les dépassements d'honoraires des médecins. La SURCO AIR FRANCE améliore les remboursements de l'ensemble de la grille des prestations prévues au contrat Air France.

Choisissez l'option qui vous convient le mieux en fonction de vos besoins.

■ INFO DDA TAF 2022

Parrallèlement à l'Accord APLD [Activité Partielle de Longue Durée], nous avons obtenu une satisfaction totale des périodes de TAF désirées pour la population HST pour le premier semestre 2021, puis pour le second semestre 2021 [hors congès de Noël].

La direction vient de répondre positivement à notre demande de maintenir la satisfaction par défaut des périodes de TAF désirées pour les HST pour le 1^{er} semestre 2022.

■ MÉDAILLE DU TRAVAIL

La médaille du travail peut être demandée à partir de 20 ans de travail, en France ou à l'étranger dans une entreprise française. Il n'y a pas de condition de nationalité.

Après avoir rempli le formulaire cerfa n°11792, avoir obtenu le relevé de carrière sur le site de la CNAV [Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse] www.lassurance-retraite.fr, se rendre à la préfecture [ou sous préfecture] pour le déposer.

Attention, il n'y a que deux sessions par an : janvier et juillet. **Les dossiers sont à déposer au plus tard le 15 octobre pour janvier** et le 1^{er} mai pour juillet.

La remise du diplôme a lieu en mairie. Une fois remis, il faut remettre une copie à l'agent de gestion qui demande l'ouverture du droit au « billet médaille ».

Deux aller-retours ou quatre allers simples à utiliser dans les 5 ans et 6 mois.

Pour en savoir plus, RDV sous GPnet : [FAQ > billet médaille - service-public.fr médaille d'honneur du travail](#)



■ CRÉER SON ESPACE PERSONNEL SUR crpn.fr

Pour créer un espace personnel, complétez le formulaire d'inscription dans *Mon espace*. A réception de vos identifiant et mot de passe, inscrivez-vous en ligne. Dans votre espace personnel, vous pouvez :

- ➔ Modifier vos informations personnelles de contact,
- ➔ Accéder à votre relevé de carrière et le télécharger,
- ➔ Télécharger votre notification de droits,
- ➔ Calculer votre âge de départ à la retraite,
- ➔ Effectuer des simulations sur votre future pension.

■ PRIME DE NOËL

Elle est calculée en fonction du temps d'absence du PNC du 24 décembre 18h00 au 25 décembre 23h59 (heure locale de la base d'affectation).

Cette prime peut aller jusqu'à 360 euros bruts pour un PNC qui serait «absent» sur la totalité de la plage concernée.

Elle est fonction du temps d'absence du PNC [réalisé en heures] compris dans la plage Noël [du 24 décembre 18h00 au 25 décembre 23h59].

Ce temps d'absence débute 1h avant l'heure bloc programmée [ou réalisée si elle est antérieure] du premier vol du premier service de vol de la rotation, et prend fin 30 mn après l'heure bloc réalisée du dernier vol réalisé du dernier TSV de la rotation.

exemple :

Je décolle de CDG le 23 décembre à 14H et je rentre le 25 décembre à 10h30. Mon temps d'absence est de 17h [16h30+30min après heure bloc arrivée réalisée] entre la plage horaire du 24 décembre 18h au 25 décembre 23h59. Le calcul est le suivant : $17 \text{ [temps d'absence]} \times 0,4 \times 30 = 204 \text{ euros bruts}$ [soit 12 euros bruts par heure d'absence].

Cette prime de Noël sera visible sur votre fiche de paie de janvier 2021 sous l'intitulé «majoration Noël».

■ PFA

Rien n'a changé sur sa date de versement qui est toujours au 15 décembre.

Ce qui change pendant la durée de l'APLD est sa composition. Elle n'est plus entièrement rémunérée par l'entreprise, mais décomposée comme suit :

- de la partie versée par l'entreprise au titre de l'activité réalisée
- d'une majo d'indemnité d'APLD correspondant au taux d'AP
- d'une majo au titre de la rémunération des CA
- de la prime Macron [défiscalisée et exonérée de charges sociales] d'un montant de 160 €.

■ TRANSMISSION DE DOCUMENTS

EasyRH est l'unique point d'entrée pour la transmission de justificatifs depuis le 1^{er} mai.

Seuls les justificatifs transmis depuis le portail EasyRH sont traités par le service gestion paie PN. Les demandes par mail ne sont plus prises en compte.

exemples de justificatifs : AEM, AM, AT, déclaration des IKV, billets de train, congé paternité, allocation garde d'enfant...

■ ASSISTANTES SOCIALES AF

Un seul point d'entrée pour joindre une assistante sociale : **01.41.56.20.21** - mail : **servicesocial@airfrance.fr**

■ ADAPTATION ET VISU A220

Les stages d'adaptation A220 ont lieu à ORY. C'est en revanche différent pour les VISU avion qui seront :

- soit programmées indépendamment de l'adaptation pour une visualisation physique de l'avion [pour ceux dont l'adaptation était en août ou septembre],
- soit faisant partie de la journée d'adaptation avec une visu virtuelle [pour ceux programmés en adaptation dès octobre].



■ INFOS CSE

Les inscriptions aux Spectacles de Noël sont ouvertes. La subvention 2022 pour les vacances et les Colos sont ouvertes depuis le 1^{er} octobre.

La billetterie est subventionnée à hauteur de 50 % sur la totalité de l'offre à partir du 1^{er} octobre. Nous retrouvons les mêmes niveaux de subvention pour 2022 qu'en 2019.

■ SNPNC AF

Rejoignez le Groupe Facebook



Syndiquez-vous utile !



Nom :

Prénom :

@ :

Grade / Secteur :

www.snpnc.org